Concours de professeurs des écoles : la polémique des zéros éliminatoires

lemonde.fr/education/article/2013/06/21/concours-de-professeurs-des-ecoles-la-polemique-des-zeros-eliminatoires_3434679_1473685.html

Des candidats qui avaient un total de points suffisant pour obtenir le concours ont reçu des notes éliminatoires, qu'ils jugent incompréhensibles.

Le Monde.fr | 21.06.2013 à 18h50 • Mis à jour le 24.06.2013 à 15h19 | Par Aurélie Collas



Elle a quitté le jury soulagée, presque confiante. Fin mai, Laura (le prénom a été modifié) a passé les épreuves orales d'admission du concours de professeurs des écoles (CRPE). Trois heures de préparation d'une séquence de cours, vingt minutes d'exposé, vingt minutes d'entretien. *"Ma prestation m'a semblé correcte"*, raconte la jeune femme de 34 ans, diplômée de master. *"J'ai répondu aux questions. Le jury était souriant, il a acquiescé à plusieurs reprises."*

Mais le 6 juin, jour des résultats, c'est la douche froide. La candidate découvre qu'elle n'est pas sur la liste des admis. Dans l'académie de Créteil, où elle a passé le concours, il fallait 82 points pour réussir. Elle en a obtenu 98. *"Sauf que dans mes résultats, j'avais un zéro en mathématiques..."* Une note éliminatoire. Laura a du mal à s'en remettre. A comprendre aussi. *"Avec un 0,1, j'aurais été admise. Zéro, ça équivaut à une absence ; ça veut dire qu'on ne veut pas de vous !"*

Dans l'académie de Paris, Elisabeth, candidate de 42 ans, elle aussi éliminée, a alerté le défenseur des droits. Elle a aussi demandé à consulter le dossier du jury. *"Il s'est passé quelque chose de pas très normal*, raconte-t-elle. *J'ai préparé l'épreuve pendant trois heures en me basant sur les programmes officiels ; j'ai exposé mon cours, décrit mes activités, expliqué comment j'organiserais la classe, quels matériels j'utiliserais… Je ne dis pas que ma prestation a été extraordinaire, mais pourquoi zéro ?"* Elle aussi avait largement dépassé le *"seuil"* d'admission (125 points, pour un seuil de 75 à Paris). *"Même s'ils m'ont trouvée lamentable, je méritais au moins quelques points !"*

LE COLLECTIF DES "ZÉROS ÉLIMINATOIRES"

Que s'est-il passé au concours de professeurs des écoles ? Y a-t-il une recrudescence des zéros éliminatoires cette année, alors même que le ministère de l'éducation nationale entend recruter massivement des professeurs ? Selon le Snudi, le syndicat des enseignants du 1er degré de FO, des *"centaines"* de candidats auraient été évincés par un zéro. *"Une soixantaine dans l'académie de Versailles, une centaine à Créteil, 30 à Paris"*, soutient Marie Horville, du Snudi-Paris. Des candidats seraient aussi concernés dans les académies de Lille et Marseille. *"D'habitude, c'est très à la marge. Mais cette année, on a été submergé d'appels de candidats qui ne s'attendaient pas à de tels résultats "*, renchérit Marie-France Chiche, du Snudi national.

Le syndicat a demandé au ministère de l'éducation nationale des explications. *"Un zéro est attribué lorsqu'un candidat ne dit rien ou qu'il est hors sujet. Or, on a vu les brouillons, et ce n'est pas du tout le cas*, assure Mme Chiche. *Ce sont des diplômés de master, qui ont préparé leur oral pendant trois heures et qui n'étaient pas hors sujet. On a aussi regardé leurs rapports de stage, qui sont extrêmement positifs."* Dans l'académie de Versailles, Caroline, 47 ans, est tombée des nues lorsqu'elle a découvert son zéro en mathématiques. Elle avait planché sur un sujet qu'elle avait travaillé durant son stage avec une professeure des écoles. *"J'avais tout en tête !"*, assure-t-elle.

Ces candidats recalés – beaucoup en mathématiques – se sont regroupés au sein d'un collectif sur un réseau social, "Les zéros éliminatoires", qui comptait, vendredi 21 juin, 157 membres. Ils ont écrit une lettre au ministre de l'éducation nationale pour lui faire part de leur incompréhension : *"A la rentrée, il manquera des enseignants*, souligne le groupe. *On fera alors appel à des contractuels. Parmi ces contractuels, il y aura sans aucun doute des éliminés du CRPE 2013. Curieusement, là, on les jugera aptes à enseigner…"*

"LE SECRET DES DÉLIBÉRATIONS"

Sollicitées, les académies de Versailles et de Paris n'ont livré aucune explication. *"C'est le secret des délibérations du jury"*, a avancé le rectorat de Versailles. Le ministère de l'éducation nationale, lui, refuse tout simplement de demander des comptes au jury : *"Le jury est souverain, il n'a pas à commenter les résultats du concours."* Seul Créteil a reconnu qu'*"une centaine de zéros, c'est l'ordre de grandeur. Et c'est moins que l'an dernier. De plus*, a-t-il ajouté, *plus de la moitié des candidats éliminés ont eu zéro parce qu'ils ne se sont pas rendus aux oraux."*

"C'est sans doute l'augmentation du nombre de postes au concours et l'augmentation du nombre de candidats qui expliquent ce vécu, souligne Jean-Michel Coignard, président du jury dans l'académie de Versailles. *Un zéro, ça ne se donne pas comme ça. Ça se justifie*, assure-t-il. *"Les épreuves sont très codifiées. Les différentes commissions se mettent d'accord sur leurs attentes ; un coordinateur fait le point. Et un zéro doit faire l'objet d'un rapport circonstancié."*

Reste que dans un contexte à la fois d'embauches massives et de crise de recrutement, ces zéros éliminatoires ont, cette année, une résonance particulière... L'objectif du ministère est de recruter plus de 40 000 enseignants en 2013 (la moitié au primaire). Mais dans certaines académies, le concours n'a pas permis de pourvoir tous les postes. C'est notamment le cas à Créteil et Versailles. *"L'éducation nationale recrute, mais pas à n'importe quel prix*, rappelle-t-on au ministère. *Le concours est un acte de recrutement. Si le jury a attribué des zéros éliminatoires à des candidats, c'est qu'il a considéré que ces derniers n'étaient pas encore opérationnels, qu'ils ne correspondaient pas aux attentes. A eux de se demander ce qui n'allait pas dans leur oral ! "*